

BARTENHEIM

BUSCHWILLER

HEGENHEIM

HESINGUE

KEMBS

SAINT-LOUIS

BLOTZHEIM

HUNINGUE

ROSENAU

VILLAGE-NEUF

# Mieux ensemble

Maitriser notre  
consommation d'énergies

Communauté de  
des communes



3  
frontières



La Communauté de Communes a adopté fin mars son budget 2012. Un budget élaboré dans un contexte difficile, marqué, comme vous le savez, par la crise financière.

Les finances de la CC3F sont saines, ainsi que l'a souligné la chambre régionale des comptes, mais les inquiétudes pour l'avenir ne manquent pas : nous devons faire face au gel des dotations de l'Etat, à la fin de la taxe professionnelle ou encore à la mise en place, à partir de cette année, d'un fonds de péréquation des recettes intercommunales et communales. En 2012, la contribution de la CC3F et de ses communes membres à ce fonds va s'élever à 472 000 €, mais l'année prochaine, son montant sera multiplié par 2,5 et, à l'horizon 2016, par 7. Cela représentera une somme de 3,3 millions d'euros !

**MIEUX**  
*vivre ensemble*  
**MIEUX**  
*agir ensemble*

Ce sera autant d'argent que nous ne pourrons pas investir dans des projets de développement des Trois Frontières. Nous devons donc composer avec toutes ces contraintes de façon à préserver notre capacité à agir pour notre territoire, tout en pesant le moins possible sur le budget des ménages.

C'est ce que nous faisons cette année, avec une fiscalité stable. Nous avons derrière nous les grands investissements tels que la piscine couverte ou la station d'épuration. Nous pouvons donc mener à bien différentes opérations : extension de la Maison du Lertzbach, travaux pour l'accessibilité de notre réseau de transport en commun, études pour la prolongation de la ligne 3 du tram bâlois...

Notre volonté est de continuer à répondre au mieux aux besoins des habitants, de leur apporter les services et les équipements qui renforcent leur qualité de vie et contribuent à leur bien-être.

**Roland Igersheim**  
**Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières**

Le magazine intercommunal  
« Mieux ensemble » est édité  
par la Communauté de Communes  
des Trois Frontières.  
Directeur de publication :  
Roland Igersheim  
Conception, réalisation :  
apside&co,  
en collaboration avec la CC3F  
Imprimerie de Saint-Louis  
Date de parution : mai 2012  
Date dépôt légal : à parution  
ISSN : 2104-9130



## Maison du Lertzbach : la première pierre a été posée



La première pierre pour l'extension de la Maison du Lertzbach a été posée le vendredi 17 février en présence de nombreuses personnalités.

Le chantier devrait durer 18 mois, avec une inauguration des nouveaux locaux prévue à l'été 2013.

Le nouveau bâtiment, imaginé par le cabinet



d'architecture Sutter-Laburte-Billig-Edel, constituera la troisième aile de l'EHPAD, créant une cour intérieure. La façade privilégiera le bois et sa toiture inclinée, orientée plein sud, pourra être équipée de capteurs photovoltaïques.

Comprenant un rez-de-jardin et deux étages, cette nouvelle aile accueillera 24 lits supplémentaires (soit un total de 85 lits dont 5 d'accueil temporaire), un salon de coiffure, un cabinet de kinésithérapie, des salles de réunion, des salles d'examen et quatre salons collectifs aux étages.

Dix à quinze nouveaux emplois seront créés. Pour cet investissement de 3,5 millions d'euros, la CC3F bénéficie d'une subvention de 483 000 € du Conseil Général.

## Un nouveau directeur pour la Clinique des Trois Frontières



Patrick Charlot a pris la direction de la Clinique des Trois Frontières en janvier dernier. Auparavant directeur de la Clinique Saint-Martin de Vesoul, il aura pour mission d'assurer l'organisation, la gestion du personnel de la Clinique des Trois Frontières et de mettre en place un nouveau projet médical.

Structure privée, la Clinique, qui emploie 300 personnes, remplit un rôle essentiel pour notre territoire.

## Sommaire

- Pages 3, 4, 5, 6, 7, 8

### L'info minute

L'actualité de la CC3F en bref

- Pages 9, 10, 11, 12, 13

### Dossier

Maîtriser notre consommation d'énergies

- Page 14

### La CC3F et vous

Coopération transfrontalière, à quoi ça sert ?

- Pages 15, 16

### La CC3F de A à Z

Toutes les informations pratiques

### Les mots d'ici

## Le scanner inauguré



Le scanner de la Clinique des Trois Frontières a été inauguré le 7 janvier 2012 en présence de Philippe Richert, ministre des Collectivités territoriales, et des élus de la région des trois pays.

Sa mise en place a été rendue possible par l'investissement des médecins qui ont financé l'appareil et de la CC3F à travers la SEMDIC (société mixte d'investissement pour la clinique) ; celle-ci est propriétaire des lieux et a pris en charge les travaux préparatoires et de gros œuvre (350 000€).

## Pour un réseau de transport accessible à tous

Le budget 2012 de la CC3F prévoit une enveloppe de 200 000 € pour l'accessibilité du réseau de transport. La Communauté de Communes a recruté un technicien chargé de préparer et de suivre les travaux qui permettront aux personnes à mobilité réduite de profiter pleinement du réseau Distribus.

Parallèlement, lorsque leurs travaux de voirie comportent des arrêts de bus, les communes réaliseront la mise en accessibilité. Ces travaux seront entièrement financés par la CC3F.

Les bus devront, eux aussi, être accessibles : la nouvelle convention de délégation de service public prévoit que les véhicules disposeront, en 2015, de planchers bas avec rampe d'accès au niveau de la porte médiane, d'un dispositif d'annonce pour les malvoyants et d'annonce visuelle pour les personnes malentendantes.

### *Accessible ou pas ?*

*Pour qu'un arrêt de bus soit accessible, il faut réduire l'espace entre le plancher du bus et le quai. Une personne âgée de 80 ans, par exemple, peut difficilement franchir un espace horizontal de plus de 15 cm et un espace vertical de plus de 10 cm. Les quais seront rehaussés, avec une bordure « guide-roue » aidant à l'accostage des bus. Une zone de sécurité de 60 cm sera délimitée avec le bord du quai et matérialisée par un sillon de guidage (profil en béton rainuré) et des dalles d'éveil de vigilance.*

*L'accès au quai se fera par une pente inférieure à 5 %.*



## Voyagez malin avec Distribus

Les nouveaux tarifs de Distribus sont entrés en vigueur le 12 mars dernier, après 5 ans de stabilité, prenant en compte l'augmentation constante des charges (prix du carburant, renouvellement de la flotte...).

En même temps, le nouveau ticket Duo vous permet de voyager à l'ancien prix du ticket... Quelques astuces pour bien profiter du réseau Distribus :

- **ticket Duo** : il s'agit d'un billet aller-retour au prix de 2,20 €, équivalant à deux tickets unité dans l'ancien tarif. Vous n'avez plus à penser à votre ticket retour, à préparer votre monnaie... ;
- **abonnement Junior** : la nouvelle tarification jeune mise en place en 2009 avait permis une forte diminution de l'abonnement. Le

tarif 2012 : 9 € pour l'abonnement mensuel (12,5 € avant septembre 2009), 90 € pour l'abonnement annuel (125 € avant septembre 2009) ;

- **abonnement Adulte** : pour les personnes utilisant le bus tous les jours, cet abonnement est particulièrement intéressant.

Sur la base de 2 déplacements par jour, 20 jours par mois, le prix du voyage revient à 0,70 €. Et le nombre de déplacements est illimité !

Son prix : 28 € pour un mois, 280 € pour l'année ;

- **carte multivoyages** : pour les utilisateurs occasionnels, la carte multivoyages rechargeable permet 12 voyages au prix de 10 €, soit 0,83 € le voyage.

**Pour en savoir plus** : [www.distribus.com](http://www.distribus.com)

### *La ligne 4 : des horaires étendus*

*A partir du 15 mai, le service de la ligne 4 (Saint-Louis Neuweg/Bâle Schifflände) est prolongé jusqu'à 23 h 30 (dernier départ de Bâle) du lundi au jeudi et jusqu'à 0 h 30 (dernier départ de Bâle) les vendredi et samedi. A noter également, le dimanche, un bus toutes les heures dès 8 h (premier départ à Neuweg) et jusqu'à 19 h 30 (dernier départ de Bâle).*

### *Davantage de navettes pour l'EuroAirport*

*Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la navette circule toutes les 15 minutes (au lieu de 20) aux heures de pointe (6 h – 9 h, 16 h – 20 h). Elle bénéficie également d'horaires élargis, jusqu'à 23 h 30 (au lieu de 22 h 30).*

*Cette amélioration du service explique la hausse du ticket à l'unité : celui-ci passe de 1 à 2 €, mais reste largement inférieur aux tarifs d'autres navettes aéroport (3,90 € à Strasbourg, par exemple).*

## Donnez votre avis sur le projet d'extension du tram bâlois



La concertation autour du projet d'extension de la ligne 3 du tram bâlois devrait être lancée avant l'été. Vous pourrez ainsi découvrir ce projet et les différentes variantes de tracé, grâce à une exposition mise en place à la mairie de Saint-Louis.

Un registre vous permettra de faire part de vos remarques. Vous pourrez également donner votre avis à travers la rubrique spéciale mise en ligne sur le site Internet de la CC3F.

Des réunions d'information seront organisées et un document de présentation diffusé dans

les communes concernées (Saint-Louis et Héisingue). Ce document sera également mis à disposition du public dans toutes les mairies des communes membres de la CC3F et lors de l'exposition.

**Pour en savoir plus :**  
[www.cc-3frontieres.fr](http://www.cc-3frontieres.fr)



### Qui fait quoi ?

*Le projet d'extension de la ligne 3 porte sur 3,3 km, dont 2,8 km sur le sol français.*

*Le canton de Bâle Ville assurera la maîtrise d'ouvrage des 500 m séparant la France de l'actuel terminus. La CC3F prendra le relais sur le tronçon français entre la frontière et la gare de Saint-Louis.*

*Le chantier sera accompagné d'un projet urbain, avec une ZAC de 43,5 ha dont le programme devrait être arrêté cette année.*

*Un projet de parking silo à l'ouest de la gare pourrait aussi voir le jour.*

*Le financement des travaux devrait être bouclé avant l'été. Le montant, sur la partie française, est de 45 millions d'euros, dont 40 % financés par la Suisse et 12,8 % par l'Etat français (5,73 millions). Le reste est financé par la CC3F, la Région Alsace, le Conseil Général et la Ville de Saint-Louis.*

## Budget 2012 : préserver les services aux habitants

La Communauté de Communes des Trois Frontières a adopté le 28 mars son budget 2012.

Dans un contexte de crise des finances publiques, elle doit faire face à une réduction des recettes (suppression de la taxe professionnelle, gel des dotations de l'Etat) et à des charges nouvelles (Grenelle de l'environnement... ). Elle doit également apporter sa contribution au Fonds national de péréquation des recettes intercommunales et communales mis en place cette année. Ce fonds a pour but de diminuer les inégalités de ressources fiscales entre collectivités. En 2012, le montant de la

contribution à payer s'élèvera à 472 000 €, dont 90 000 € pour la CC3F et 382 000 € pour les communes membres.

La CC3F bénéficie toutefois d'une situation financière relativement favorable : les grands investissements (piscine couverte, station d'épuration) ont été réalisés et l'endettement reste modéré.

Elle pourra donc mener à bien différents projets importants pour la qualité de vie des habitants, notamment l'extension de la Maison du Lertzbach (3,5 millions d'euros) ou encore les travaux pour l'accessibilité aux bâtiments et aux transports publics (550 000 euros).

### *Une fiscalité stable*

*La CC3F a élaboré son budget en se donnant pour règle de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. La redevance d'assainissement ne bouge pas non plus (0,97 €/m<sup>3</sup>).*

*Seule la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) connaîtra une légère hausse (1,2 %), liée à la création d'un service supplémentaire de la propreté des points d'apport volontaire, à l'augmentation des coûts de l'incinération et de la taxation environnementale.*

## Assainissement : les travaux 2012

Cette année seront lancées les études pour l'agrandissement du bassin de dépollution du Sportenum à Saint-Louis qui est sous-dimensionné. Les travaux sont prévus en 2013.

La CC3F mènera également des opérations de réhabilitation et de renouvellement de canalisations dans diverses communes.

Elle procédera aussi à la consultation d'entreprises pour le renouvellement du contrat de délégation du service public d'assainissement, confié actuellement à Veolia, jusqu'au 31 décembre 2012.

## Bâtiment sud du Palmrain : le chantier avance

La réhabilitation va bon train : le gros œuvre est terminé, tout comme les travaux d'étanchéité, la zinguerie, le chauffage, les sanitaires, la plus grosse partie des travaux d'électricité et une partie des menuiseries extérieures, ainsi que l'ascenseur.

Le chantier, dont le coût s'élève à 850 000 €, devrait s'achever à l'automne 2012.

Le bâtiment abritera des bureaux à usage tertiaire.



## Un abonnement d'été pour le Centre nautique



Le Centre nautique Pierre-de-Coubertin ouvre ses portes le 13 mai. Pour vous permettre d'en profiter pleinement, la CC3F vous propose un nouvel abonnement de trois mois, valable uniquement au Centre nautique. Pensez à l'acheter dès aujourd'hui : vous pourrez ainsi en profiter tout au long de l'été, jusqu'à sa fin de validité, début septembre.

Le Centre nautique vous offre, sur 2,5 hectares, trois bassins de plein air : un bassin olympique de 1 000 m<sup>2</sup>, un

bassin familial ludique avec toboggan, une pataugeoire de 150 m<sup>2</sup>, des jeux, des tables de ping-pong, des trampolines sécurisés, des bains de soleil et parasols, une buvette...

Vous pourrez aussi vous adonner à la lecture grâce au prêt de livres par la médiathèque de Saint-Louis en juillet et août, participer aux animations autour du trampoline ou aux baptêmes de plongée.

De quoi passer de belles journées de détente en famille ou entre amis.

## Le bien-être par le massage

Evacuez le stress ou récupérez de vos efforts sportifs grâce aux massages bien-être proposés par la piscine couverte de Village-Neuf. Deux masseuses professionnelles proposent ces massages à l'huile, faits d'effleurages, de mouvements fluides et enveloppants, qui dénouent les tensions, accélèrent la circulation et éliminent les toxines.



Laissez-vous dorloter grâce à des séances de 25 ou 50 minutes qui vous offriront un bien-être profond et une nouvelle vitalité.

Les massages ont lieu :

- du lundi au samedi, de 17 h à 19 h 30 (fin 20 h) ;
- le dimanche, de 9 h 30 à 12 h (fin 12 h 30).

**Renseignements :** piscine couverte, tél. 03 89 67 13 41, [piscine.couverte@cc-3frontieres.fr](mailto:piscine.couverte@cc-3frontieres.fr)



## Succès pour l'aquabike

Face au succès de l'aquabike, la CC3F a acheté 10 nouveaux vélos, ce qui porte leur nombre total à 20 par séance.

## Billet Bleu pour la piscine

Du 13 mai au 2 septembre, utilisez le billet Bleu pour vous rendre dans l'une des piscines de la CC3F : il comprend un trajet aller-retour avec Distribus et une entrée à la piscine.

Les prix sont les mêmes qu'en 2011 :

- tarif plein : 3,80 € ;
- tarif réduit : 2,30 €.



## La carte saison d'été

(valable du 13 mai au 2 septembre uniquement au Centre nautique)

- tarif plein : 60 €
- tarif réduit : 42 €
- familles nombreuses (3 enfants et plus) : 75 €

Autres tarifs et horaires sur <http://cc-3frontieres.fr/centre-nautique-saint-louis.html>

## Les erreurs de tri : ça coûte cher !

Des bennes à déchets compostables de la CC3F ont été refusées récemment au centre de compostage d'Aspach-le-Haut car elles comportaient des déchets indésirables. Elles ont donc dû être réacheminées à l'usine d'incinération de Sausheim.

Avec un coût non négligeable !

Le traitement d'une tonne de déchets compostables revient à 58 €.

En cas d'erreur de tri, le prix fait plus que doubler : 124 € !

Il est donc essentiel de bien trier vos déchets.

### Dans votre bac vert, mettez :

- les déchets de cuisine : restes de repas (épluchures, pain, coquilles d'œufs...), sachets de thé, filtres et marc de café ;
- les autres déchets organiques : sciure, paille, absorbants (essuie-tout) ;
- les déchets de jardin : tonte de gazon, fleurs fanées, petits branchages, feuilles mortes en petite quantité.

Les volumes importants et les branchages doivent être déposés en déchetterie.

## Un nouveau véhicule pour la collecte des bouteilles plastique

La CC3F a acheté une benne à ordures ménagères équipée d'une grue collectant les bouteilles dans les points d'apport volontaire. Cette benne comprend un système de compactage, ce qui permet de transporter plus de bouteilles plastique : 2,8 T contre 0,54 T auparavant pour un caisson de 30 m<sup>3</sup>.

La CC3F peut ainsi réduire le nombre de voyages vers le centre de tri Véolia Onyx Est à Sausheim :  
- 18 000 km sur un an !

Après les derniers réglages, ce véhicule sera également utilisé pour la collecte du papier/carton, ce qui devrait permettre de doubler les tonnages collectés : 8,8 T au lieu de 4. Le nombre de voyages vers la filière de recyclage diminuera alors de moitié (3 au lieu de 6), soit une économie de 9 400 km par an !

Un beau coup de pouce pour notre environnement.

## Les horaires de collecte

Votre bac doit être présenté à la collecte, couvercle fermé, pour 6 h le matin (5 h en été, de début juin à fin septembre) ou la veille au soir.

Merci de respecter ces horaires, qui permettent de faire face à toute modification du plan de tournée des bennes à ordures ménagères liée aux conditions climatiques ou contraintes techniques.

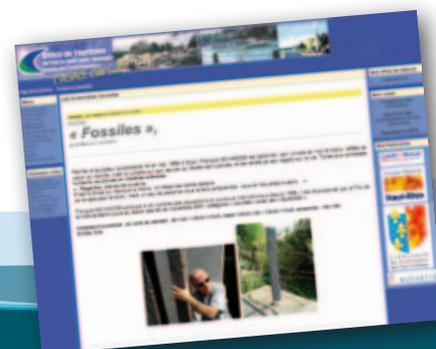
## Un nouveau site Internet pour l'Office de Tourisme

L'Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis/Huningue et des Trois Frontières disposera, cet été, d'un nouveau site Internet qui remplacera le site actuel. Véritable vitrine des Trois Frontières, il sera un outil essentiel pour développer l'activité touristique : l'Internet est en effet devenu

la première source d'information pour les touristes.

Grâce à ce nouveau site, mais aussi à travers un partenariat avec la Région Alsace et le site du Comité régional du Tourisme, l'OT entend également commercialiser de courts séjours à thème. Une façon de créer

de nouvelles retombées pour ses partenaires hôteliers et restaurateurs.



## Une activité en hausse

L'OT a accueilli 4 500 personnes en 2011. Son activité globale de renseignement a augmenté de 21 % par rapport à 2010 ! Les animations proposées à la Maison de Haute-Alsace ont attiré 1 400 visiteurs, soit + 27 %.

## La 11<sup>e</sup> édition du Festival de l'Eau en Fête

Elle se déroulera du 1er juillet au 19 août. Au programme : expositions, balades à vélo et en bateau, randonnées en canoë sur le Rhin sauvage, rafting au Parc des Eaux vives, gastronomie locale, visites de la Petite Camargue...

## Pour en savoir plus

- Site Internet : [www.alsace-cotesud.com](http://www.alsace-cotesud.com)
- Guide touristique 2012/2013
- Programme d'animation disponible auprès de l'OT et sur son site Internet.

# Maitriser notre consommation d'énergies

Actuellement, chaque habitant du Pays de Saint-Louis émet 7,5 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an. Diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre, c'est l'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement à l'horizon 2050. Nous devrions donc réduire nos émissions de 130 kg équivalent habitant par année.

L'enjeu est essentiel pour notre planète : les gaz à effet de serre contribuent au réchauffement climatique. Ils sont produits notamment par nos activités quotidiennes utilisant des combustibles fossiles : déplacements, chauffage...

Il est donc urgent de réduire notre consommation d'énergies, d'autant que certaines d'entre elles vont se faire rares : les réserves de pétrole sont estimées à 50 ans, celles d'uranium à 70 ans, de gaz à 100 ans.

Chacun d'entre nous peut agir et réduire ses émissions de gaz à effet de serre. La CC3F s'est engagée dans une démarche active pour réduire ses propres émissions : actions sur ses bâtiments, participation au Plan Climat du Pays de Saint-Louis...

Elle est aussi à vos côtés pour vous informer et vous aider à faire des économies d'énergie, bonnes pour notre planète et... pour votre portefeuille.

Communauté de  
des



3  
frontières

## Réduire sa facture énergétique : quelle marche à suivre ?



La réduction de la facture d'énergie est prioritaire pour 80 % des foyers français\*.

Encore faut-il savoir comment s'y prendre.

L'opération « thermographie » réalisée par la Communauté de Communes des Trois Frontières est un bon point de départ pour prendre conscience des déperditions d'énergie de nos habitations et envisager des travaux...

Votre maison est-elle bien isolée ? Est-ce que votre argent s'envole par votre toit ?

Pour vous permettre de répondre à ces questions, la CC3F a, au printemps 2010, mené une opération de thermographie aérienne.

### Traquer les déperditions de chaleur

Dans la nuit du 24 au 25 mars 2010, un avion bimoteur a survolé notre territoire pour traquer les déperditions de chaleur de nos toitures. Les images collectées à l'aide d'un scanner ont permis de dresser une carte thermique montrant le degré d'isolation des toits de nos maisons.

Vous avez pu en découvrir les résultats lors du salon « J'isol'ou ? » (26-28 novembre 2010) dédié à la maîtrise de l'énergie, organisé par la Jeune Chambre économique de Saint-Louis avec le soutien de la CC3F. L'occasion de rencontrer un thermicien pour

un diagnostic approfondi, de découvrir les différentes techniques d'isolation...

### Consultez vos résultats dans votre mairie

Les données de cette opération de thermographie aérienne sont toujours à votre disposition, dans votre mairie, où un agent communal a été spécialement formé pour vous expliquer les résultats pour votre habitation.

Vous pouvez ainsi disposer d'une première approche sur l'isolation de votre maison et les mesures à prendre pour réduire votre facture énergétique. Les toits contribuent en effet pour 30 % aux déperditions d'énergie.

### Soigner l'enveloppe

Les façades constituent elles aussi une autre source non négligeable de déperdition.

De façon générale, avant de penser à installer des panneaux solaires, puits canadiens ou autres dispositifs, interrogez-vous d'abord sur l'enveloppe de votre maison, car c'est elle qui permet la meilleure économie d'énergie...

C'est tout le sens de l'opération de thermographie aérienne de la CC3F, dont vous pourrez approfondir les enseignements avec l'Espace Info Energie (voir page 13).

\* Selon une enquête menée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) en 2010.

### Pour en savoir plus

Les guides pratiques de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) sur <http://ecocitoyens.ademe.fr/tous-nos-guides-pratiques>

### Le saviez-vous ?

- Le bâtiment représente 43 % de la consommation d'énergie finale en France et est à l'origine de 22 % des émissions de CO<sub>2</sub>.
- Le parc français compte près de 31 millions de logements. 19 millions d'entre eux ont été construits avant 1975, alors qu'il n'existait aucune réglementation thermique !

## Pour la CC3F, donner l'exemple

**Conception des bâtiments publics, développement des transports collectifs, incitation au tri des déchets... : la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre est, depuis plusieurs années déjà, au cœur des préoccupations de la CC3F.**

**Petit tour d'horizon...**

### Des bâtiments respectueux de l'environnement



Quel est le point commun entre la piscine couverte et la station d'épuration de Village-Neuf ? Ces deux bâtiments communautaires sont tous deux éco-conçus...

La piscine couverte, par exemple, privilégie des matériaux tels que le bois, dispose de deux terrasses végétalisées (isolation thermique et phonique), de panneaux solaires pour le préchauffage de l'eau des bassins ; les calories produites par les fumées de la cheminée sont récupérées, également pour le préchauffage des bassins.

La station d'épuration, elle, bénéficie d'une cogénération : le biogaz produit par la digestion des boues d'épuration est utilisé pour produire de la chaleur et de l'électricité.

Avec des résultats particulièrement satisfaisants : en 2011, 681 000 kWh ont été produits alors que le projet n'en prévoyait que 466 000.

A noter aussi les 1 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques posés sur la toiture, qui ont produit 114 000 kWh en 2011.

Ce souci d'un développement durable ne concerne pas uniquement les bâtiments neufs : ainsi, pour la réhabilitation des bâtiments du Palmrain, la CC3F s'appuie sur la réglementation thermique 2005 (RT 2005) pour l'amélioration de la performance énergétique.



### Privilégier les modes de transport « doux »

La CC3F développe sans relâche l'attractivité de son réseau de transports urbains : nouvelles dessertes, travaux à venir sur l'accessibilité... La fréquentation ne cesse d'augmenter : en 2011, Distribus a transporté 1 828 925 voyageurs, soit une hausse de 13,5 % par rapport à l'année précédente.

Distribus dispose aussi de nouveaux véhicules moins polluants (norme EURO V). Parallèlement, la Communauté de Communes étoffe son réseau de pistes cyclables et a fait l'acquisition, à l'automne 2011, de quatre vélos à assistance électrique pour les agents de la CC3F, qui évitent l'utilisation de voitures.

### Favoriser le tri



Les habitants de la CC3F bénéficient d'un dispositif complet pour bien trier leurs déchets : collecte sélective en porte-à-porte, points d'apport volontaire, déchetteries...

Les déchets recyclables peuvent ainsi connaître une seconde vie, évitant le gaspillage de nos ressources naturelles et réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, en 2009, grâce au tri, les Français ont permis le recyclage de 2,973 millions de tonnes d'emballages ménagers. Cela représente l'équivalent de 1,81 million de tonnes de CO<sub>2</sub> évitées.

### Préserver l'environnement



La mise en service de la nouvelle station d'épuration de Village-Neuf a permis d'améliorer la qualité des rejets dans le milieu naturel. La CC3F se préoccupe particulièrement de la Petite Camargue alsacienne : un bassin d'orage a été aménagé rue de la Roselière à Saint-Louis pour retenir les eaux pluviales en cas de forte pluie.

Elle apporte aussi un soutien financier à l'association de la Petite Camargue alsacienne. Elle veille par ailleurs à réduire sa consommation de produits phytosanitaires : un désherbeur thermique, acheté il y a trois ans, permet de détruire les mauvaises herbes sans utiliser de désherbants chimiques.

## Une commission pour les économies d'énergies

**Dès 2008, la Communauté de Communes a mis en place un groupe de travail sur les énergies renouvelables dans le cadre de la Commission Environnement, devenu depuis une commission à part entière.**

Les membres de ce groupe de travail ont effectué différentes visites sur le terrain : découverte des équipements de la Ville de Sultz (chaufferie bois et panneaux photovoltaïques - février 2009), de la crèche Weleda de Huningue, aménagée dans un bâtiment de basse consommation (BBC - juillet 2010).

Ils ont établi une synthèse des dispositions concernant les collectivités locales du Grenelle de l'environnement.

### **Donner des outils aux communes**

Ils se sont aussi attachés à offrir aux communes des outils pouvant les aider dans leur démarche de développement durable :

- élaboration d'un guide des aides publiques en matière d'énergies renouvelables pour les inciter à faire des travaux dans ce domaine ;
- création d'un document de référence qui permet aux communes de faire elles-mêmes un diagnostic sur leurs bâtiments et de définir les travaux prioritaires pour favoriser les économies d'énergie.

### **Sensibiliser le grand public**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le groupe de travail est devenu la « Commission sur les économies d'énergie ».

Celle-ci a pour vocation de poursuivre et développer les travaux déjà menés à bien avec, notamment, des actions d'information en direction du grand public :

- projet de rubrique sur le site Internet de la CC3F, à la fois base documentaire pour les communes, mais aussi espace d'informations pratiques pour les habitants ;
- poursuite des permanences de l'Espace Info Energie (voir ci-contre) ;
- organisation d'événements de sensibilisation tels que conférences, visites...

Parallèlement, elle assure un travail de suivi des productions d'énergie des bâtiments intercommunaux (station d'épuration, piscine couverte) et s'attache à traduire au niveau local les mesures nationales permettant d'économiser l'argent public : coût des veilles électriques...

Elle s'implique enfin dans le Plan Climat du Pays de Saint-Louis et dans la mise en place d'un Plan Climat propre à la CC3F, obligatoire car elle compte plus de 50 000 habitants.

## *Le Plan Climat du Pays de Saint-Louis*

*Ce programme d'action concerne les trois communautés de communes qui forment le Pays (Porte du Sundgau, Pays de Sierentz, Trois Frontières).*

*Il prévoit une trentaine d'opérations autour de quatre grands thèmes :*

- *l'énergie : réduction de la consommation de l'éclairage public, incitation des élus à utiliser les énergies renouvelables...* ;
- *les déplacements : promotion des équipements vélo existants, projet d'un Point Service Vélos à la gare de Saint-Louis...* ;
- *l'évolution des comportements : développement des AMAP - Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (relations directes entre producteurs et particuliers), réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires...* ;
- *le bâti, la construction, la consommation d'énergie dans les bâtiments : audit énergétique des bâtiments des collectivités, visites de bâtiments exemplaires pour le grand public.*



## Trois questions à...

### Thierry Litzler, président de la commission Economie d'énergies



#### Pourquoi avoir mis en place une commission Economie d'énergies ?

Ces dernières années, avec le Grenelle de l'Environnement, les Français ont pris conscience de la nécessité d'agir pour préserver notre environnement et économiser nos énergies.

Dès 2008, j'ai demandé au Président Igersheim que la CC3F s'implique dans les économies d'énergie, une compétence qui existe dans ses statuts. Le travail de qualité fourni par les élus au sein du groupe de travail sur les économies d'énergie et les nombreuses implications qui en découlent ont conduit à la création d'une commission à part entière.

#### Quels sont les moyens d'action de la CC3F dans ce domaine ?

La CC3F peut agir sur deux niveaux :

- elle se doit d'abord de montrer l'exemple. C'est ce qu'elle fait à travers de multiples actions : panneaux photovoltaïques et cogénération à la station d'épuration, développement des transports collectifs... Elle agit aussi à travers le Plan Climat du Pays de Saint-Louis. Après la réunion de bilan de décembre dernier, nous pouvons maintenant travailler sur le programme d'actions et voir ce que nous pouvons faire concrètement à l'échelle de la CC3F ;
- nous devons aussi nous adresser aux citoyens, leur apporter de l'information, des conseils, faire œuvre de pédagogie et susciter de

nouveaux comportements. Cela se fait à travers des actions très diverses : l'opération de thermographie, les événements tels que visites, conférences, la pérennisation des permanences de l'Espace Info Energie, ou encore une rubrique à venir sur le site Internet de la CC3F.

#### Comment les particuliers peuvent-ils, eux aussi, agir ?

Il y a des gestes très simples que l'on peut accomplir dans la vie quotidienne :

- à chaque fois qu'on peut le faire, pourquoi ne pas utiliser les transports en commun : le réseau ne cesse de se densifier et un nombre croissant d'habitants utilise Distribus. On peut aussi emmener ses enfants à l'école à vélo ou à pied, plutôt que de faire 200-300 m en voiture ;
- lorsque vous faites vos achats, privilégiez les produits locaux et de saison ;
- j'invite les personnes qui souhaitent faire des travaux à profiter des permanences de l'Espace Info Energie qui seront mises en place dans les prochaines semaines pour y recevoir des conseils utiles à leurs travaux et des informations sur les aides financières dont elles pourraient éventuellement bénéficier (ADEME, Région Alsace) ;
- il y a aussi un réflexe très simple à adopter : éteindre les appareils tels que téléviseurs, ordinateurs, chaînes stéréo... En laissant ces appareils en veille, on augmente la facture d'électricité de 10 % par an !

## L'Espace Info Energie à votre service

La CC3F a voulu pérenniser les permanences de l'Espace Info Energie sur son territoire.

Deux permanences seront ainsi organisées dans chaque commune en 2012. Vous disposerez donc d'une vingtaine de permanences au total, près de chez vous, pour tout savoir sur la maîtrise de l'énergie.

Les EIE sont en effet des interlocuteurs incontournables : ils vous offrent une information gratuite, objective et de qualité, pour mieux maîtriser votre consommation d'énergie et développer l'utilisation des énergies renouvelables.

Les experts de l'EIE pourront ainsi vous expliquer comment isoler votre logement, choisir le chauffage le mieux adapté à votre habitation ou encore vous informer sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

**Pour en savoir plus :** le calendrier des permanences de l'EIE vous sera indiqué sur le site Internet de la CC3F, dans le numéro à venir du magazine « Mieux ensemble » et dans la presse locale.

## Coopération transfrontalière, à quoi ça sert ?



**INFOBEST, ETB... : la coopération transfrontalière s'exprime à travers des sigles, mais ceux-ci cachent des structures qui ont une incidence concrète sur notre vie quotidienne...**

### **INFOBEST PALMRAIN, pour toutes vos questions pratiques**

Vous venez d'être embauché(e) en Suisse ou en Allemagne et vous ne savez pas où payer vos impôts ? Vous vous demandez quelle est la couverture sociale pour votre famille, quels seront vos droits à la retraite ?

Vous achetez un véhicule en Allemagne et avez besoin de savoir comment le faire immatriculer en France ?

Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles INFOBEST PALMRAIN peut répondre.

Cette structure, créée en 1993, est actuel-



lement cofinancée par une trentaine de collectivités françaises, allemandes et suisses et appartient à un réseau de quatre instances du même type réparties le long de la frontière (Lauterbourg, Kehl-Strasbourg, Vogelgrun-Breisach, Village-Neuf).

Ses permanents français, suisses et allemands... sont à votre disposition pour répondre à toute question concernant la fiscalité, l'emploi, les impôts, les prestations sociales... des trois côtés de la frontière !

#### **Pour en savoir plus :**

INFOBEST PALMRAIN, au Palmrain, à Village-Neuf, tél. 03 89 70 13 85, palmrain@infobest.eu, www.infobest.eu.

Ouvert du lundi au mercredi de 10 h à 16 h, le jeudi de 12 h à 18 h et sur rendez-vous.

### **ETB : des subventions pour les projets des citoyens**

Une association souhaitant organiser un événement transfrontalier dispose aujourd'hui d'un nouvel outil : le fonds « microprojets » mis en place par l'Eurodistrict Trinational de Bâle pour la période 2012-2014.

Ce fonds concerne des projets dont le budget est compris entre 3 000 et 80 000 €. Il prend en charge au maximum 50 % des coûts générés par l'aspect transfrontalier. Ces projets peuvent concerner aussi bien la culture que le sport, l'environnement, la jeunesse ou le bilinguisme. L'essentiel étant qu'ils permettent de dépasser les barrières frontalières, de favoriser les échanges entre les citoyens et de participer à la construction d'une véritable identité trinationale.

Les associations peuvent en bénéficier, tout comme les collectivités territoriales, les écoles, les établissements culturels ou sportifs... Ils doivent financer au minimum 50 % du montant total du projet ou demander des subventions aux communes et disposer d'un cofinancement par au moins deux partenaires venant de deux pays différents.

#### **Pour en savoir plus :**

Verena Nerreter, basée dans les locaux de la Maison TRIRHENA, pont du Palmrain, verena.nerreter@eurodistrictbasel.eu, tél. 03 89 67 06 75.

### *Journée d'information transfrontalière*

*Bénéficiez d'entretiens individuels, de réponses concrètes et de conseils personnalisés sur toute question transfrontalière (assurances sociales, emploi, prestations familiales, impôts) grâce à cette journée qui aura lieu le 31 mai 2012. Dépêchez-vous de prendre rendez-vous au 03 89 70 13 85.*

L'ETB regroupe 226 villes et compte plus de 829 000 habitants (quatre cantons suisses, deux Landkreise allemands, les trois communautés de communes du Pays de Saint-Louis dont la CC3F).

Cette association de droit local français a pour objectif de développer la coopération transfrontalière dans des domaines très divers : transport et mobilité, développement économique, santé, environnement,

culture, éducation...

Ses actions portent notamment sur une meilleure coopération tarifaire pour inciter les habitants à utiliser les transports publics et améliorer l'offre.

## A

### Assainissement

• **Demande d'autorisation de déversement, questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...**

#### Service Assainissement de la CC3F

Responsable : Bruno Lusy

Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 22 65,

télécopie : 03 89 70 22 69

Mél. [lusy.bruno@cc-3frontieres.fr](mailto:lusy.bruno@cc-3frontieres.fr)

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le vendredi).

• **Urgence, débordement...**

#### Véolia Eau

(Compagnie générale des eaux)

Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.

### Bartenheim

Accès à la déchetterie du Pays de Sierentz uniquement pour les habitants de Bartenheim, rue Winston-Churchill.

Ouverte les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 30 à 18 h (17 h en hiver) ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

### Blotzheim

Avenue Drucksess (ateliers municipaux-dépôt des pompiers). Ouverte les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

### Hégenheim

Chemin des Prés, à côté du Centre technique municipal. Ouverte les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

### Hésingue

Rue de Saint-Louis (ateliers municipaux).

Ouverte les 2<sup>e</sup> et dernier jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

### Saint-Louis

Rue du Ballon. Ouverte tous les mardis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

• **Points d'apport volontaire**

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux en verre ; blancs pour les bouteilles et flacons en plastique ; bleus pour les papiers et cartons (sauf si gras ou souillés).

Liste par commune sur le site Internet de la CC3F (rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement »).

• **Collecte en porte-à-porte**

## D

### Distribus

• **Suggestions, réclamations, renseignements d'ordre général**

#### Service Transports de la CC3F

Responsable : Hubert Vaxelaire, tél. 03 89 70 93 66, Mél.

[vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr](mailto:vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr)

• **Horaires, tarifs, achat de titres de transport, liste des points de vente :**

#### Métrocars SA

4 rue du Ballon - BP 156,

68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 69 73 65,

télécopie : 03 89 69 38 03

[www.distribus.com](http://www.distribus.com)

Ouvert :

- du lundi au jeudi, de 8 h 15 à 12 h

et de 14 h à 17 h 45

- le vendredi, de 8 h 15 à 12 h

et de 14 h à 17 h 15

- le samedi, de 8 h 30 à 10 h 45.

## D

### Déchets

• **Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets**

#### Service Environnement de la CC3F

Responsable : Florian Gutron

Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys, 68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 22 60,

Télécopie : 03 89 70 22 59

Mél. [dechetsmenagers@cc-3frontieres.fr](mailto:dechetsmenagers@cc-3frontieres.fr)

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

• **Déchetteries**

**Village-Neuf, 12 rue du Rhône, tél. 03 89 67 88 36**

Ouverte aux particuliers et professionnels :

- lundi à vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Ouverte aux particuliers uniquement :

- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

**Kembs, rue du Maréchal Foch, tél. 03 89 48 48 68**

Ouverte aux particuliers uniquement :

- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h

- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• **Mini-déchetteries**

Ouvertes uniquement aux particuliers

Communes	Bac vert	Bac beige
<b>Bartenheim</b> - Bartenheim-la-Chaussée	<b>Lundi</b> <b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b> <b>Mardi</b>
<b>Blotzheim</b>	<b>Lundi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Buschwiller</b>	<b>Lundi</b>	<b>Jeudi</b>
<b>Hégenheim</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Mardi</b>
<b>Hésingue</b>	<b>Lundi</b>	<b>Jeudi</b>
<b>Huningue</b> - individuel - collectif et hypercentre	<b>Mardi</b>	<b>Jeudi</b> <b>Lundi et jeudi</b>
<b>Kembs</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Mardi</b>
<b>Rosenau</b>	<b>Lundi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>Saint-Louis</b> - individuel - collectif et hypercentre - Bourgfelden individuel - Bourgfelden collectif - Neuweg	<b>Jeudi</b> <b>Jeudi</b> <b>Mardi</b>	<b>Mardi</b> <b>Mardi et vendredi</b> <b>Lundi</b> <b>Lundi et jeudi</b> <b>Vendredi</b>
<b>Village-Neuf</b>	<b>Lundi</b>	<b>Vendredi</b>

**Merci de sortir vos bacs sur la voie publique pour 6 h le matin (5 h en été) ou la veille au soir.**

**En cas de jour férié, le rattrapage de la collecte a lieu le mercredi de la même semaine.**

**Le nettoyage des bacs est à votre charge.**

## P

### Pistes cyclables

Réseau de 25 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la Passerelle des Trois Pays à Huningue.

**Carte à télécharger sur le site Internet de la CC3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.**

## P

### Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

#### • Location d'emplacements

Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance, tél. 03 89 74 50 74, télécopie : 03 89 74 50 76

Mél. [port.kembs@cc-3frontieres.fr](mailto:port.kembs@cc-3frontieres.fr)

Ouverte les lundi et mardi matin et le vendredi toute la journée.

## R

### Relais assistantes maternelles

Saint-Louis

Maison de l'Enfance  
Marguerite Seguin-Facchi  
6 rue Vauban - Tél. 03 89 70 93 68 / 06 75 49 77 85, Mél.

[seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr](mailto:seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr)  
Huningue

Nef de la Petite Enfance  
Isabelle Lucas  
43, rue du Maréchal-Joffre  
Tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83  
Mél. [lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr](mailto:lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr)

**Accueil sur rendez-vous, du lundi au vendredi**

#### • Permanences

**Saint-Louis :** mardi, de 13 h 30 à 16 h 30, vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

**Huningue :** jeudi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

**En période scolaire uniquement**

**Mairie de Bartenheim,** tél. 03 89 70 76 00  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi de 10 h à 12 h

**Mairie de Kembs,** tél. 03 89 48 37 05  
2<sup>e</sup> mardi de 14 h à 16 h  
4<sup>e</sup> mardi de 15 h à 17 h

**Mairie de Rosenau,** tél. 03 89 68 31 30  
3<sup>e</sup> mardi de 14 h à 16 h.

## S

### Sport

#### • Piscine couverte de Village-Neuf

1 070 m<sup>2</sup> de plans d'eau avec un bassin sportif, un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Un espace de remise en forme avec hammam, sauna, espace de détente, terrasse extérieure.

Contact : Bernard Marin et Daniel Choquet,  
77 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf  
Tél. 03 89 67 13 41

[piscine.couverte@cc-3frontieres.fr](mailto:piscine.couverte@cc-3frontieres.fr)

#### • Centre nautique Pierre-de-Coubertin

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m<sup>2</sup>) avec toboggan, pataugeoire (150 m<sup>2</sup>).

Contact : Christophe Jaegy  
4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis  
Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :

- en mai et juin : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 19 h30 ; le mercredi, de 10 h à 19 h 30 ; les samedi et dimanche, de 10 h à 20 h
- en juillet et août : du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h 30 ; les samedi et dimanche, de 9 h à 20 h.

#### • COSEC et mur d'escalade

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée. Dans l'enceinte du COSEC, 250 m<sup>2</sup> aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté. Accessible aux groupes scolaires et associations.

#### Service des Sports de la CC3F

Responsable : Manuel Schuller  
79 rue de Michelfelden,  
68128 Village-Neuf - Tél. 03 89 67 72 10  
[sport@cc-3frontieres.fr](mailto:sport@cc-3frontieres.fr)

## T

### Tourisme

#### Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis / Huningue- Région des Trois Frontières

Maison de Haute-Alsace  
81 rue Vauban, 68128 Village-Neuf  
Tél. 03 89 70 04 49, télécopie : 03 89 67 30 80  
Mél. [info@alsace-cotesud.com](mailto:info@alsace-cotesud.com)  
Site Internet : [www.alsace-cotesud.com](http://www.alsace-cotesud.com)  
Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Fermé les jours fériés et dimanches.

## Les mots d'ici

Calligraphie par Denise Lach

## Küz, Kütz ou Chütz

(en allemand : Kautz, mot attesté depuis le XV<sup>e</sup> s.)

Ce nom est donné dans notre région aussi bien au hibou qu'à la chouette. Le mot est utilisé surtout sous la forme « Nàchtchütz ».

Il permet de :

- faire peur aux enfants : « Blib do sunscht hole di d'Nàchtchütze ! »
- parler d'un homme bizarre : « dàs esch no a Chütz ! », pour « a komischa Vogel »
- désigner une femme pas très commode, voire méchante : « die lüegt chützig dri »
- décrire un enfant mal coiffé : « a chützig Rengle »

D'autres expressions :

- « dumm wie a Chütz àm halla Dàg »
- « dumm wie a Chütz under da Veigel ».

## Communauté de Communes des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville - BP 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tél. 03 89 70 90 70

Télécopie : 03 89 70 90 85

Mél. [direction@cc-3frontieres.fr](mailto:direction@cc-3frontieres.fr)

Site Internet : [www.cc-3frontieres.fr](http://www.cc-3frontieres.fr)

**Bureaux ouverts du lundi au vendredi :**  
de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h,  
16 h 30 le vendredi.